

**Suivi du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord**  
**Projet de loi C-29 Conseil national de réconciliation**  
**6 octobre 2022**

**Question:**

MP Gill aimerait avoir une liste des Premières Nations, des communautés inuites et métisses qui ont participé, de près ou de loin, au processus d'élaboration de C-29. Cela implique les communautés consultées par les conseils intérimaires et transitoires, par exemple.

**Réponse:**

Après avoir consulté les dossiers, le ministère ne dispose pas d'une liste des communautés autochtones spécifiques qui ont participé aux processus menés par le Conseil intérimaire et le Comité de transition du Conseil national de réconciliation, respectivement, en vue de l'élaboration du projet de loi. Le Conseil intérimaire et le Comité de transition ont pris des décisions sur la meilleure façon d'impliquer les populations autochtones et non autochtones sur la manière de répondre à l'appel à l'action n°53 et informer le développement du projet de loi visant à établir le Conseil national pour la réconciliation. Ils ont organisé des événements avec des Autochtones et des non-Autochtones ayant de l'expérience et de l'expertise en matière de réconciliation. Les personnes et les organisations des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis étaient également invitées à soumettre leurs points de vue sur le site Web public hébergé par RCAANC.

*Aperçu de l'engagement*

Le projet de loi C-29 a été élaboré à la suite des appels à l'action 53-56 de la Commission de vérité et réconciliation, qui ont été élaborés à la suite d'un vaste engagement de la Commission à l'échelle du pays auprès des survivants des pensionnats indiens et de leurs familles. La Commission a parcouru le pays pendant six ans pour organiser des événements nationaux, régionaux et communautaires et, par leur intermédiaire, a entendu plus de 6000 Autochtones touchés par le système des pensionnats. Cela a mené aux appels à l'action qui fournissent le cadre général de cette loi visant à établir le Conseil national pour la réconciliation.

Le conseil intérimaire a organisé un événement de mobilisation national dynamique en avril 2018 auquel ont participé 25 membres de la communauté, des universitaires, des entreprises, des professionnels des arts et de la santé et d'autres parties intéressées. Chaque participant a apporté son point de vue, ce qui a contribué à façonner et à éclairer la réflexion du Conseil intérimaire. Les participants n'y ont pas assisté en tant que représentants de leur communauté, mais en tant qu'individus. Le Conseil intérimaire a également créé le site Web public permettant aux particuliers, y compris les organisations autochtones nationales, de présenter leurs points de vue sur le Conseil national pour la réconciliation.

Sur la base de ce qu'il a appris, le Conseil intérimaire a précisé la vision, l'objectif, la structure et les fonctions du Conseil. Le rapport final du Conseil intérimaire a été

envoyé aux trois organisations autochtones nationales et à tous les participants à l'événement de mobilisation d'avril, et a été mis à la disposition du grand public sur le site Web de RCAANC en juin 2018.

Le Comité de transition, reconnaissant l'urgence ressentie par de nombreux survivants des pensionnats indiens et leurs familles d'aller de l'avant avec le projet de loi rapidement; et reconnaissant l'engagement de la Commission de vérité et réconciliation et du Conseil intérimaire, a adopté une approche ciblée en matière de mobilisation. En mars 2022, ils ont organisé un événement avec des experts techniques autochtones et non autochtones pour discuter des considérations clés qui pourraient être incluses dans la loi, comme l'échange de renseignements.

Le Comité de transition a indiqué qu'il est préférable de laisser au Conseil le soin de s'engager davantage auprès des communautés et des organisations autochtones à l'égard des priorités et des plans du Conseil une fois le Conseil établi.

**Follow-up from the House of Commons Standing Committee on Indigenous and Northern Affairs (INAN)**  
**Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation**  
**October 6, 2022**

**Question, Marilène Gill (BQ, Manicouagan):**

List of First Nations that participated, directly or indirectly, in developing Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation

**Answer:**

After a review of records, the Department does not have a list of specific Indigenous communities that were engaged in the processes led by the Interim Board and Transitional Committee for the National Council for Reconciliation respectively, to inform the development of the draft legislation. The Interim Board and Transitional Committee made decisions on how best to engage with Indigenous and non-Indigenous people to respond to Call to Action #53 and inform the development of the draft legislation to establish the National Council for Reconciliation. They hosted events with Indigenous and non-Indigenous individuals with experience and expertise on reconciliation. Individuals and organizations from First Nations, Inuit and Métis communities were invited to submit their perspectives via a webpage hosted on the Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada (CIRNAC) website.

*Overview of Engagement:*

Bill C-29 is based on the Truth and Reconciliation Commission's Calls to Action 53-56, which were developed following extensive engagement by the Commission. The Commission spent six years traveling the country organizing national, regional and community events and through these events heard from over 6,000 Indigenous people affected by the residential school system. This engagement process led to the Calls to Action, which provide the overarching framework for this proposed legislation to establish the National Council for Reconciliation.

The Interim Board hosted a vibrant national engagement event in April 2018 with 25 community members, academics, business, arts and health professionals and other interested parties in attendance. Participants did not attend as representatives of their communities but as individuals. The Interim Board also established a public website for individuals, communities, and organizations to submit their perspectives on the National Council for Reconciliation.

Based on what they learned, the Interim Board further outlined the vision, purpose, structure and functions of the Council. The Interim Board's Final Report was sent to the Minister of Crown-Indigenous Relations, the National Indigenous Organizations, and all the participants of the April engagement event. It was also made available to the general public on CIRNAC's website in June 2018.

The Transitional Committee, established in December 2021, recognized the urgency felt by many residential school survivors and their families to move forward with legislation, and recognized the engagement by the Truth and Reconciliation Commission and the Interim Board. As such, it took a targeted approach to engagement. In March 2022, the Committee hosted an event with Indigenous and non-Indigenous technical experts to discuss key considerations that could be included in the legislation, such as information sharing.

The Transitional Committee has indicated that broader engagement with Indigenous communities and organizations on the priorities and plans of the Council is appropriate to be undertaken by the Council if it is established through the proposed legislation.